pourrait être opportun d'exiger la suppression éventuelle ou le placement obligatoire . . .

D. Placement obligatoire, je suppose que cela est pour aider le pays débiteur à rembourser? — R. Je voulais simplement faire paraître cela au compte rendu pour montrer ce que M. Keynes avait dit à ce sujet:

En général, le solde créditeur ou le solde débiteur d'un pays ne sera pas censé dépasser un certain maximum — disons sa quote-part. Dans le cas de débits, ce maximum a été fixé à un chiffre inflexible, et, en vérité, des contre-mesures seront prises longtemps avant que le maximum soit atteint. Aucun maximum rigide n'est envisagé pour les crédits. Car il pourrait être opportun d'exiger la suppression éventuelle ou le placement obligatoire des crédits-bancor qui persistent à s'accumuler en excédent de la quote-part du pays adhérent; et, quelque souhaitable que cette mesure puisse être en principe, elle semblerait imposer aux pays créditeurs un fardeau plus lourd qu'il ne serait raisonnable de leur demander d'accepter avant d'avoir eu l'occasion d'apprécier les avantages que leur offre le plan dans son ensemble.

Or, vous m'avez demandé ce que je pense de la répartition de la pression dans ce plan entre les pays créditeurs et les pays débiteurs. Permettez-moi de dire pour commencer que je crois qu'il y a de plus en plus de gens, y compris les habitants des pays créditeurs, qui se rendent compte qu'il incombe en grande partie aux pays créditeurs de maintenir à un haut niveau la balance des paiements internationaux. J'estime personnellement que l'éducation de l'opinion publique a fait des progrès remarquables sous ce rapport.

D. Depuis quand? Vous voulez dire surtout pendant la guerre?—R. Oui; je crois que c'est principalement dû au fait que la guerre a forcé les gens à penser en fonction de la réalité, et qu'ils comprennent qu'il y a des limites aux achats d'un pays à l'étranger, limites qui se présentent sous la forme du volume de change étranger à la disposition de ce pays. Je crois, par exemple, que l'Aide mutuelle dans notre pays et le Prêt-bail aux Etats-Unis ont eu un effet éducatif remarquable sur le fonctionnement réel des balances internationales de paiements.

Pour revenir à votre question, il faut se rappeler qu'il existe des pays débiteurs et des pays créditeurs dans le monde, et, si l'on doit en arriver à une entente sur un plan de ce genre, il est impossible, selon moi, de s'attendre que celle-ci soit conclue sur une base qui impose tout le fardeau de la mise au point à l'un ou l'autre de ces groupes. Dans certaines parties de l'univers, dans certains pays. on estime que le Fonds dans sa forme actuelle impose tout le fardeau de la mise au point aux pays créditeurs, que les dispositions concernant les pays débiteurs sont passablement larges. Ce n'est pas là, vous comprenez, une opinion que l'exprime moi-même, monsieur Quelch; mais elle a des partisans dans certains milieux, et certains milieux financiers en particulier — je pense ici aux grands établissements financiers, surtout sur la côte est des Etats-Unis — ont exprimé l'opinion que les dispositions du Fonds sont beaucoup trop lâches et accommodantes envers les pays débiteurs. Il est dit ici que pour la première fois dans l'histoire nous allons procéder à la création d'une institution accordant automatiquement un compte fixe de crédit à tout pays du monde sans aucun examen de sa solvabilité, sans aucune enquête détaillée sur les fins auxquelles les fonds seront affectés, sinon l'assurance qu'ils serviront à des opérations courantes, sans nullement tenir compte des antécédents du pays en matière, disons, de défaut de paiement de dettes internationales. A ce sujet, d'aucuns affirment que nous créons pour ainsi dire des droits au crédit; les pays n'ont qu'à se Présenter pour obtenir du crédit du Fonds, sans qu'on leur pose de questions. Cette opinion est sérieusement professée et a été vigoureusement exprimée par des groupes qui n'appartiennent pas tous à un seul pays.